

## ANNEXE 1

### Instructions pour l'envoi d'échantillons de diagnostic

---

#### A. Effectuer un triple emballage

##### 1. Récipient primaire :

1.1 Doit être **étanche** et **bien identifié** (utiliser un crayon à encre indélébile).

Exemples :

- petit pot à couvercle vissant;
- sac de type « Whirl-Pak » : rempli au maximum à 50 % et bien fermé;
- tube : s'il y a plusieurs tubes, les séparer dans une boîte à multiples compartiments, numérotés de 1 à X et placés en ordre numérique.



##### 2. Emballage secondaire :

2.1 Doit être **résistant**, **étanche** et destiné à contenir le(s) récipient(s) primaire(s). Il doit y avoir une **quantité suffisante de matériau absorbant** (exemple : papier essuie-tout) afin d'absorber tout le liquide en cas de bris ou de fuite. Le papier bulle n'est pas absorbant, donc ne convient pas pour cette utilisation.

Exemple : sac de plastique.



### 3. Emballage extérieur :

3.1. Doit être **rigide** afin de protéger le contenu lors du transport. Si le colis est lourd, utiliser une glacière avec poignée.

Exemples :

- **glacière en plastique;**
- **boîte de styromousse épaisse ou boîte de styromousse mince à l'intérieur d'une boîte de carton de volume approprié.** Les boîtes de styromousse mince sans boîte de carton ne sont pas considérées comme rigides et ne doivent pas être utilisées (elles peuvent se briser lors du transport).
- lorsqu'une boîte de carton est utilisée comme emballage extérieur, s'assurer que le dessus et le dessous soient bien solidifiés avec du ruban adhésif ou du cordage.
- les sacs d'expédition fournis par les compagnies de transport ne peuvent pas être utilisés comme emballage extérieur car ils ne sont pas rigides.

3.2. Lorsque l'échantillon doit être réfrigéré, utiliser **des gels réfrigérants de type « ice pack »** ou des bouteilles d'eau congelées. **En dégelant, les réfrigérants suintent. Il est donc important d'utiliser un matériau absorbant en quantité suffisante pour absorber le liquide.**

3.3. La glace n'est pas acceptée comme réfrigérant. En dégelant, elle produit de l'eau qui baigne les échantillons primaires, risque d'écoulement et de contamination.

3.4. Les glacières en plastique et les gels réfrigérants sont désinfectés et retournés à l'expéditeur une fois par semaine, au frais du laboratoire. Ils doivent être identifiés avec les coordonnées de la clinique à l'encre indélébile.



**Le formulaire de demande d'analyse doit être signé à la section demandeur et placé dans un sac plastifié.**

## B. Identifier et étiqueter l'emballage extérieur

- Identification de l'expéditeur : nom et adresse.
- Identification du destinataire : nom et adresse.
- Flèches « sens du chargement » (si la quantité de l'échantillon liquide est supérieure à 50 ml).

Tous les colis doivent porter les identifications de danger exigées par le RTMD<sup>1</sup>. Le choix de l'indication se base sur le jugement du demandeur et doit être fondé sur les antécédents médicaux, les symptômes, la situation particulière de la source animale et les conditions locales endémiques.

Deux sortes d'étiquetage sont recommandées pour le transport d'échantillons soit :

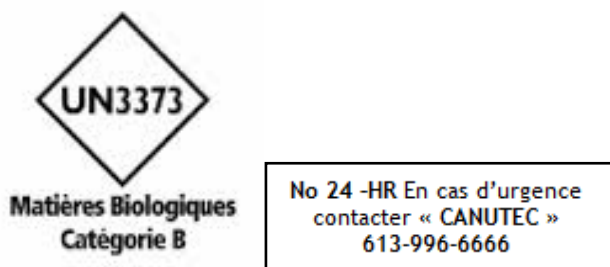
### • **Catégorie B**

Les échantillons animaux dont il est raisonnable de croire qu'ils contiennent des micro-organismes viables connus pour causer, ou dont il est raisonnable de prévoir qu'ils causent des maladies chez l'homme ou l'animal.

Exemple : soumission de fèces pour culture de *Salmonella* sp. provenant d'un élevage avec signes cliniques compatibles.

Apposer sur le colis ces 2 étiquettes :

- Étiquette : **UN3373 « Matières Biologiques Catégorie B »**
- Étiquette : Numéro de téléphone **24 heures en cas d'urgence : CANUTEC : 613-996-6666.**



### • **Échantillon animal exempté**

Les échantillons animaux qui présentent un risque minimal de contenir des agents pathogènes.

Exemple : Sérum soumis pour vérifier le statut d'un animal suite à un achat.

Apposer sur le colis l'étiquette :



<sup>1</sup> Règlement sur le transport des matières dangereuses

## **C. Bon d'expédition de compagnie de transport**

- Inscrire les informations sur le bon d'expédition (connaissance) :
  - Nom, adresse, numéro de téléphone de l'expéditeur.
  - Nom, adresse, numéro de téléphone du destinataire.
  - Date d'envoi, nombre de colis, poids approximatif du colis.
  - Le numéro de client DICOM du Laboratoire de santé animale (LSA) : Québec **598107** ou Saint-Hyacinthe **617893** et faire un **X** à côté de **port dû**.

**IMPORTANT** : Les frais d'expédition sont payés par le MAPAQ pour les colis de moins de 30 kg et d'une dimension inférieure à 60X60X60 cm. **Les colis au poids/dimensions excédentaires feront l'objet d'une facturation additionnelle.**

Vous devez communiquer directement avec la compagnie de messagerie pour obtenir vos bons de connaissance. L'utilisation de bons de connaissance électronique est fortement encouragée.

Voir le site [www.dicom.com](http://www.dicom.com) pour toutes informations supplémentaires, contacter le support technique de DICOM au 1-866-683-7025.

## **D. Commande d'étiquettes réglementaires**

Il vous est possible de préparer vous-même les étiquettes, ou les commander par téléphone ou internet auprès de la compagnie ICC Centre de Conformité. (Étiquettes en anglais seulement)

### **ICC Centre de Conformité**

88, avenue Lindsay

Dorval (Québec) H9P 2T8

Téléphone : 514 636-8146 (demander le service à la clientèle)

Sans frais : 1 888 977-4834

[customerservice@thecompliancecenter.com](mailto:customerservice@thecompliancecenter.com)

[www.thecompliancecenter.com](http://www.thecompliancecenter.com)

- **Étiquette : UN3373 « Matières Biologiques Catégorie B »**  
(ICC Centre de Conformité : Code de produit: LB-USL4200) et (Code de produit: LB-USL4100)
- **Étiquette : CANUTEC No 24-HR 613-996-6666**  
(ICC Centre de Conformité : Code de produit: DC-06716)
- **Étiquette : Spécimen animal exempté**  
(ICC Centre de Conformité : Code de produit: LB-USI3300)

## LISTE DE VÉRIFICATION

---

- Récipient primaire étanche et bien identifié
- Emballage secondaire étanche, résistant et contenant une quantité suffisante de matériau absorbant.
- Quantité suffisante du matériau absorbant lorsqu'il y a des réfrigérants
- Emballage extérieur rigide
- Formulaire de demande d'analyse signé et placé dans un sac plastifié
- Formulaire de demande d'analyse placé sur le dessus du colis
- Emballage extérieur bien identifié et étiqueté
- Bon d'expédition bien complété